

Environnement

Pew et le WWF-France lancent un appel pour le renforcement du contrôle des pêches afin de combattre la pêche illégale

Lors d'un séminaire qu'organisaient conjointement le 10 mars dernier le Pew Environment Group et WWF-France, le biologiste marin de renom Daniel Pauly, des représentants du gouvernement français, du secteur de la pêche, de la commission européenne, de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et de la société civile ont souligné l'importance du renforcement du contrôle des pêches afin de combattre le fléau de la pêche illégale.



La pêche illégale représente jusqu'à 40% des prises totales de certaines flottes de pêche dans les eaux européennes, l'Italie, la France et l'Espagne remportant la palme des infractions importantes relevées dans l'UE en 2006. L'état dramatique des stocks de poisson dans les eaux européennes, combiné avec la surcapacité des flottes de l'Union entraîne de plus en plus d'infractions, souvent tolérées par les Etats Membres et aggravées par des sanctions toujours plus faibles.

« En 2005, la France a été condamnée à 20 millions € par la Cour européenne de justice pour avoir débarqué des prises trop petites et n'avoir pas mené les inspections adéquates.

A cause d'un nouveau système de transmission des données par satellite, SATI, la France a renforcé son système de contrôle sur les navires-usines de pêche », a expliqué Charles Braine, chargé de mission pour les pêcheries durables du WWF-France. « Grâce à cette technologie, la France a pu éviter d'autres amendes de l'UE se montant à des dizaines de millions d'euros et améliorer ses systèmes de contrôle. Ce dont nous avons besoin maintenant est un système de contrôle efficace et gérable pour la flotte artisanale française. »

L'effondrement du thon rouge en Méditerranée illustre l'échec manifeste des contrôles des pêcheries dans la lutte contre la pêche illégale. Ce n'est que par un engagement ferme des nations européennes qui pratiquent la pêche dont la France qu'il sera possible de combattre efficacement la pêche illégale et d'améliorer la santé des stocks de poissons européens.

En Novembre 2008, la Commission européenne a présenté une proposition de réforme des systèmes de contrôle de la Communauté par le renforcement et l'extension de la panoplie actuelle de mesures visant à contrer la pêche illégale. Cette proposition devrait être adoptée durant la deuxième moitié de 2009. Cependant, la proposition de contrôle de la Commission doit être envisagée conjointement avec une réduction substantielle de la capacité des flottes de l'UE.

« C'est dans la surcapacité des flottes de l'UE que réside l'obstacle principal à une gestion rationnelle et durable des activités de pêche et c'est une des causes sous-jacentes de la pêche illégale », dit Uta Bellion, Directrice du Programme marin européen de Pew. « Il s'agit de traiter cette question de toute urgence afin d'assurer aux activités de pêche de l'UE une viabilité économique, sociale et environnementale et d'éliminer les incitations à contourner ou à enfreindre les règles. »

Jeudi 12 Mars 2009

BK

Source :

<http://www.francematin.info>